



**VETOQUINOL SA : ANNONCE DE LA FIN DE LA PERIODE DE
STABILISATION
(ART. 631-10 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE
DES MARCHES FINANCIERS)**

Dénomination sociale de l'émetteur : Vétoquinol SA

Nature des instruments financiers concernés : actions

Code ISIN : FR0004186856

Oddo & Cie, en qualité de gestionnaire de la stabilisation dans le cadre de l'offre des actions de Vétoquinol, informe, conformément à l'article 9.3 du Règlement Européen 2273/2003 du 22 décembre 2003, qu'aucune activité de stabilisation n'a été effectuée pendant la période de stabilisation, laquelle période a débuté le 16 novembre 2006 et s'est terminée le 8 décembre 2006.

Informations publiques

Le prospectus de la société Vétoquinol, composé du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 20 octobre 2006 sous le numéro I.06-165 et d'une note d'opération, ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°06-388 en date du 3 novembre 2006, est disponible, sans frais, auprès de Vétoquinol, Magny-Vernois – BP 189 – 70204 Lure Cedex. Le prospectus peut également être consulté sur le site Internet de Vétoquinol (<http://www.vetoquinol.com>) et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières de Vétoquinol SA aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Vétoquinol SA n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières de Vétoquinol SA, au Royaume Uni, en Australie, au Canada et au Japon.

Les informations contenues dans le présent communiqué sont exclusivement destinées aux résidents français qui sont physiquement présents en France. Toute personne résidant ailleurs qu'en France et souhaitant avoir accès à ces informations doit au préalable s'assurer qu'elle n'est pas assujettie à des normes locales lui interdisant ou restreignant ce droit d'accès.